

Lettre d'info du réseau *Natura 2000* dans le Morvan

Mars 2020



Dates à retenir: *Edito :*

- 25 avril 14h: refuge mare à Saint-Germain de Modéon
- 29 avril 14h30: Etang de Prepemy à Arleuf
- 8 mai 21h: balade nocturne à Saint-Père
- 9 mai 21h: balade nocturne à Quarré-les-Tombes
- 13 juin 9h30: sortie nature en canoë à Saint-Père
- 27 juin 21h30: balade nocturne à Dun-les-Places

Plus d'info sur :
<https://www.parcduumorvan.org>

La richesse biologique des sites Natura 2000 s'est construite en co-évolution avec les activités économiques et sociales présentes sur leur territoire.

L'agriculture du Morvan, basée en majorité sur un élevage bovin extensif pratiqué dans un paysage bocager, crée, maintient et entretient des milieux de vie favorable pour un grand nombre d'espèces rares ou menacées. Prairies paratourbeuses, prairies sèches, Grand Murin, Sonneur à ventre jaune, Cuivré des marais... sont autant d'habitats et d'espèces dont la présence est directement liée aux activités et pratiques agricoles.

Le Parc du Morvan et les chargés de mission Natura 2000 accompagnent la profession agricole depuis des années pour valoriser les pratiques économiquement pertinentes et écologiquement favorables. L'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, l'organisation des Concours des Prairies Fleuries (devenu aujourd'hui Le Concours général agricole pratiques agro-écologiques : prairies et parcours), les journées d'échanges Natural'Action mais aussi les actions menées dans le cadre d'autres programmes tels que les contrats de rivière ou MOH2 (Milieux Ouverts Herbacés) témoignent de ce travail et de cette volonté de continuité.

*Jean-Claude DESRAYAUD, Président du COPIL Sud Morvan
Natura 2000*

Sous réserves
d'annulation en raison
des mesures contre
l'épidémie de covid-19,
se renseigner sur le
site internet

MAE

Stage

Concours agricole

Agriculture

contrat de rivière



Zoom sur ...

Les Mesures-Agro-Environnementales

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) sont un ensemble de mesures, proposées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne via le FEADER (Fond européen agricole pour le Développement Rural). Elles incitent à des changements de pratiques agricoles visant à préserver les équilibres écologiques et le climat. Les agriculteurs volontaires s'engagent à changer ou maintenir certaines de leurs pratiques, favorables à la biodiversité, en échange de quoi, l'État et d'autres partenaires indemnisent le manque à gagner.

En 2015, le Parc du Morvan avait déposé un projet qui comportait 6 mesures. Elles visaient à préserver les ripisylves* et les prairies, ainsi qu'à aider au maintien d'une activité agricole dans des parcelles difficiles à exploiter.

350 agriculteurs du Morvan se sont engagés en 2015.



Pie-grièche-écorcheur

En attendant un nouveau programme FEADER, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) ont établi des règles pour poursuivre l'effort et le financement des MAEC.

Pour cela, ils proposent le prolongement d'un an de certaines des MAEC actuelles.

Pour plus de renseignements contactez Justine DURET au 03.86.78.79.82 ou justine.duret@parcdumorvan.org. En période de confinement dû au COVID-19, privilégier les contacts par mail, nous ne serons pas disponible par téléphone.

Jules DUPLAN, Stagiaire 2020 sur les sites Natura 2000

Originaire de l'Allier, j'arrive tout juste en terres morvandes dans le cadre d'un stage de master, pour 6 mois, au Parc naturel régional du Morvan. Avec l'appui des chargés de missions Natura 2000, j'ai pour objectif de faire le bilan des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) contractualisées entre 2015 et 2019.

Avant la future programmation de la PAC, le moment est opportun pour échanger avec les éleveurs du territoire sur le dispositif actuel. L'enquête permettra d'évaluer l'influence de ces mesures sur la situation socio-économiques des exploitations agricoles et sur les pratiques des agriculteurs. Elle sera aussi un moyen de recueillir les besoins et attentes des agriculteurs sur ces MAEC.

Des entretiens auprès des exploitants ou des questionnaires à remplir en autonomie seront les outils principaux pour dresser ce bilan. Des pistes d'évaluation sur l'influence écologique des pratiques agricoles seront également initiées.



Zoom sur ...

Bien conscient de l'importance des MAEC pour bon nombre d'exploitations agricoles morvandelles, vous pouvez compter sur ma motivation et mon sérieux pour mener à bien cette mission. La coopération avec les éleveurs et des partenaires agricoles sera un élément clé de la réussite de cette évaluation. Allons construire ensemble les MAE de demain !. Je les remercie par avance du temps qu'ils m'accorderont.

Jules DUPLAN, stagiaire au PnrM

Retrouvez Jules le 18 juillet à 14h30 à Montour (Brassy) lors d'une sortie nature à trois voix. Il pourra aborder les premières données de son stage et notamment de l'enquête.

Les prairies de fauche à Fromental

Caractéristiques

On reconnaît ces prairies à leurs herbes hautes et abondamment fleuries, à la période de mai-juin, avant qu'elles soient fauchées pour la récolte des foin.

Leurs présences et leurs préservations sont intimement liées aux pratiques agricoles. Ces prairies existent avant tout parce qu'elles sont fauchées tous les ans. Le sol reçoit moins de fertilisation, par rapport au pâturage, il n'est pas piétiné et les plantes ont le temps de produire des graines avant d'être coupées.

Ainsi, la composition floristique et la richesse des prairies varient beaucoup en fonction des pratiques (uniquement fauchées, fauchées et pâturées, fertilisées, etc.) et du type de sol (très drainé à légèrement humide, acide à basique). Globalement, elles sont dominées par des graminées, dont le fromental (ou avoine élevé) qui a donné son nom à ce type de milieu.

Faune et Flore

Parmi toutes les plantes pouvant se développer dans ce type de prairies, on peut citer : le Brome mou, la Fétuque des prés, Crépide bisannuelle, la Marguerite, le Salsifis des prés, la Centaurée jacée ou l'Oseille sauvage (voir illustration ci-contre).

Ces prairies sont l'habitat privilégié de divers insectes et papillons, comme le Mélitée de la Centaurée. Plusieurs oiseaux utilisent aussi ces zones pour nicher au sol, et d'autres oiseaux comme le Milan noir ou la pie-grièche utilisent ces hautes herbes comme garde-manger.

Mesure de protection

Les Prairies de fauche à Fromental sont des habitats d'intérêt communautaire citées dans l'annexe I de la Directive Habitat-Faune-Flore.



8 Espèces floristiques inféodées aux prairies de fauche à Fromental

Les sites Natura 2000 et au Parc d

Le Parc du Morvan est animateur, totalement ou en partie, de trois contrats de rivière, qui re
Un contrat de rivière est un outil de gestion de protection de la ressource en eau et des
l'Agence de l'Eau et la Région, à restaurer et préserver la qualité des rivières et des milieux a
Le Parc porte le contrat territorial Aron-Morvan et le contrat global Cure-Yonne et, en part
mais aussi les zones humides, l'assainissement, l'eau potable, les pollutions diffuses... Une
détail ci-dessous.

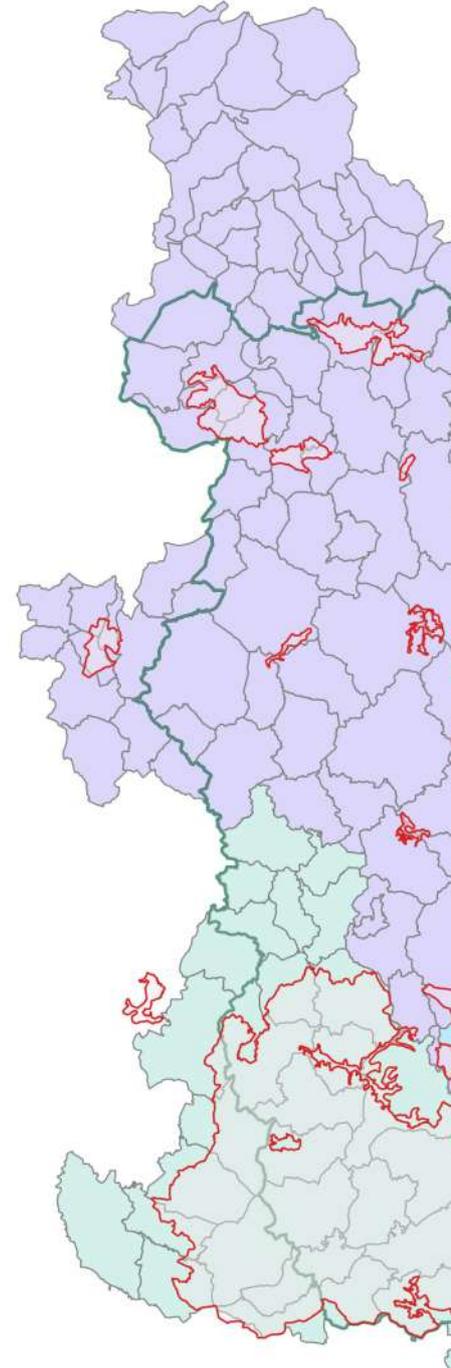


La ripisylve est constituée des arbres que l'on trouve sur la berge en bord de cours d'eau. Elle présente de multiples avantages : elle crée de l'ombre et maintient l'eau fraîche, les racines ralentissent les écoulements (rôle dans les crues) et offrent des caches et des sous-berges à de nombreuses espèces. Les arbres en berge jouent un rôle de filtre et d'épuration des ruissellements. La ripisylve peut aussi être un gain pour l'agriculteur: c'est une ressource pour du paillage ou de la plaquette, c'est une barrière naturelle pour le bétail contre les intempéries. Mais, coupés et freinés dans leur régénération par l'abrutissement, les arbres disparaissent, les berges à nu s'érodent (perte de terre agricole) et s'effondrent et le cours d'eau a tendance à se colmater.

Dans le cadre des contrats de rivière, les aménagements, en faveur de la ripisylve, sont financés à 100 % par la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne. La **pose de clôtures** (électriques ou de barbelés), de passages à gué, d'abreuvoirs et d'arches, proposée aux agriculteurs volontaires, permet de maintenir l'utilisation de la ressource en eau par le bétail, en permettant à la ripisylve de repousser parfois renforcée par des plantations.



Pose de clôture à Saint-Léger-sous-Beuvray



A terme, l'objectif des travaux de pose de clôtures et d'ouvrages d'abreuvement est de retrouver une ri
bétail. Elle constitue également un **corridor écologique** et est une composante du bocage. Elle abrite
La replantation de ripisylve peut parfois être nécessaire, pour compléter les travaux de mise en défens
ruisseau. Si on doit acheter des plants, il faut impérativement sélectionner des **essences locales** et a
se faire de façon raisonné. Il est important de veiller à la présence de plusieurs générations d'arbres et

et les contrats de rivière du Morvan

couvrent les sites Natura 2000.

milieux naturels. C'est un engagement commun de plusieurs acteurs, notamment le Parc, aquatiques, sur plusieurs années, à travers différentes actions.

ie, le contrat territorial Arroux-Mesvrin-Drée. Les axes de travail sont bien sur les rivières, e des actions volontaire est la restauration de la ripisylve, que nous vous décrivons plus en

- Contrat Territorial Arnon
- Contrat Territorial Arroux
- Contrat Global Cure Yonne
- Sites Natura 2000 du Morvan
- Périmètre d'Etude du Parc du Morvan (Projet de Charte 2020-2035)



La stabilisation des **passages à gué** par empierrement est une technique très souvent utilisée. Elle permet de limiter la mobilisation des particules fines lors des traversées. Cela permet également au bétail de s'abreuver.



Passage à gué sur le Cousin

Lorsque la parcelle est bordée ou traversée par un ruisseau, celui-ci est souvent utilisé pour abreuver le bétail. Afin de préserver la qualité de l'eau, il est préférable d'installer un **point d'abreuvement**. Il peut s'agir de créer un point d'abreuvement déporté (pompe à nez...) ou d'aménager un accès à l'eau.



Abreuvoir à Sermages

ripisylve. Elle protège le cours d'eau et stabilise les berges, mais permet aussi de fournir de l'ombre au des habitats variés pour la faune, et est un élément structurant du paysage.

s des berges. Dans ce cas, il est souhaitable de prélever les essences voulues dans les haies proches du adaptées à ce type de milieu (Aulnes glutineux, Saules, Frêne ...). De plus, l'entretien d'une ripisylve doit à diversifier les strates (arbustes, arbres de haut jet ...).

A vous la parole !



Noémie SANSOIT,
Animatrice Territoriale à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.



Pouvez-vous nous présenter la chambre d'Agriculture de la Nièvre ?

- Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus.
- Leur mission principale est l'accompagnement des agriculteurs par la recherche et le développement, le conseil et la gestion de projets, la formation, la défense de leurs intérêts au niveau territorial.

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre compte aujourd'hui une soixantaine de collaborateurs qui mettent leurs compétences techniques et leurs expertises au service des agriculteurs du département : accompagnement des installations, formations, conseils techniques en élevages et grandes cultures, agriculture biologique...

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Noémie SANSOIT, en poste depuis juillet 2018, en charge de l'animation territoriale : accompagnement de projets en interne et en externe, liens avec les OPA, mise en place et organisation de journées techniques à destination des professionnels... et, également, de la coordination de l'agriculture biologique.

Quel est le lien entre la Chambre d'Agriculture de la Nièvre avec le Parc du Morvan et Natura 2000 ?

La Chambre d'Agriculture, tout comme le Parc, restent les interlocuteurs privilégiés sur le terrain pour les professionnels. Notre but est d'accompagner ensemble le développement des exploitations agricoles du Morvan et soutenir leur activité sur ce territoire présentant des enjeux de biodiversité.

Il est important de souligner que le réseau Natura 2000 n'est pas « une mise sous cloche » de la richesse du patrimoine naturel. La conservation des espèces et d'habitats d'intérêt communautaire passe par le maintien des activités humaines qui ont forgé l'intérêt écologique de ces territoires.

La mise en place, concertée entre nos structures, de mesures agro environnementales, sur ce territoire à enjeux, ont permis d'accompagner les exploitations agricoles dans leurs changements de pratiques.

Qu'est-ce qu'être agriculteur en zone Natura 2000 ?

L'écologie et l'agriculture ne sont pas nécessairement contradictoires. Elles peuvent être complémentaires pour préserver la biodiversité, comme l'élevage extensif qui est pratiqué depuis des décennies dans la zone du Parc.

Être agriculteur en zone Natura 2000, c'est déjà respecter la réglementation en vigueur sur sa zone : ce qui peut se résumer par le maintien des haies, bosquets, talus et prairies permanentes.

Aucune activité n'est interdite à priori dans un site Natura 2000, si ce n'est la destruction d'habitats ou d'espèces prioritaires, généralement protégées par ailleurs au titre du Code de l'Environnement.

Les terrains cultivés ne sont pas considérés comme des habitats d'intérêt particulier. Mais, certaines prairies sèches, humides ou extensives, certaines haies, bosquets, mares ou zones humides, ont pu être cartographiées comme habitats à préserver car ils abritent des espèces d'intérêt européen.



Concours national des pratiques agroécologiques - Prairies et Parcours dans le Sud Morvan :

Le Parc naturel régional du Morvan organise, en 2020 dans le cadre du Concours Général Agricole, le concours des pratiques agroécologiques – prairies et parcours (anciennement concours des prairies fleuries).

Le concours 2020 est ouvert aux agriculteurs se trouvant sur le territoire du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan », animé par le Parc. Ce concours agricole, libre et gratuit, est l'occasion de mettre en avant, aux niveaux local et national, l'intérêt des prairies extensives et la qualité du travail mené par les agriculteurs, en lien avec la qualité et la typicité des produits du Morvan. **Le concours vise à récompenser le bon équilibre agroécologique des parcelles riches en espèces, c'est-à-dire celles qui présentent le meilleur équilibre entre valeur écologique et valeur agronomique.**

Des prix seront attribués aux vainqueurs de ce concours.

• Comment ça se passe ?

Un jury pluridisciplinaire, avec un botaniste, un agronome et un apiculteur, visitera les parcelles les 25 et 26 mai en présence des agriculteurs. **La remise des prix se fera à la Fête de l'automne et des associations (3 octobre 2020).**

• Pourquoi participer ?

Il s'agit de reconnaître le rôle des éleveurs dans la valorisation et la préservation de la biodiversité des prairies non semées, et dans l'importance de ces milieux pour la qualité des produits alimentaires. C'est aussi l'occasion d'échanger directement avec des spécialistes que l'éleveur n'a pas forcément l'occasion de fréquenter habituellement (botaniste, apiculteur, agronome ...). Les informations et conseils de gestion fournis par le jury sont souvent appréciés des éleveurs.

... et pour les lauréats, un coup de projecteur mettant en évidence auprès de leur clientèle leur contribution à la préservation de la biodiversité et leur implication dans la qualité et la typicité des produits de terroir. **Les lauréats auront l'occasion d'aller représenter le Morvan lors du concours national durant le salon de l'Agriculture à Paris en 2021.**

**Concours
pouvant être
remis en cause
en raison de la
crise sanitaire**



Pour en savoir plus ?

Visitez le site : www.prairiesfleuries.fr

Contact : Clémence WECK
clemence.weck@parcdumorvan.org
03.86.78.79.85

Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON
Tél : 03 86 78 79 00

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Justine DURET

Animatrice de plusieurs entités se trouvant dans le Nord du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

justine.duret@parcdumorvan.org /
03.86.78.79.82



Vous avez un projet d'évènement ?
Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ?
Vous avez une forêt, une parcelle agricole que vous voulez valoriser ?
Vous souhaitez participer à une sortie nature ?
Vous êtes enseignant et vous souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants/élèves ?

Contactez nous !

Clément GARINEAUD

Animateur de plusieurs entités se trouvant dans le Sud du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

clement.garineaud@parcdumorvan.org /
03.86.78.79.28



Camille GUET

Animatrice du site

« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

camille.guet@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.36



Clémence WECK

Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000 / Animatrice de l'entité "Vernay et Vignan" du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

clemence.weck@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.85



Contact

Parc naturel régional du Morvan

Maison du Parc – 58230 SAINT-BRISSON

tél. : 03 86 78 79 00

biodiversite@parcdumorvan.org

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



*Pour recevoir cette lettre d'information sur votre boîte mail envoyez votre demande à :
biodiversite@parcdumorvan.org ou
au 03.86.78.79.85*